

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Edwige Flore Gakou Njamen		Date d'inspection Le 29 octobre 2026
Nom de l'établissement Garderie Les Sentinelles		Numéro de permis 2025036
Adresse 87 Arran Street Campbellton NB E3N 1L5		Numéro de téléphone (506) 987-8178
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 23	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
<ul style="list-style-type: none"> - Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance. - Lors de la visite, le ratio est respecté. - Affichés dans un endroit bien en vue sont les documents suivants: le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, les procédures d'évacuation, le nom de l'exploitante, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible. - Tous les dossiers et documents administratifs exigés sont maintenus sur les lieux de l'établissement. - Les exercices d'évacuation en cas d'incendie se sont menés mensuellement ainsi que la vérification des détecteurs et avertisseurs de fumée. - À la suite de la vérification de 10 dossiers d'enfants, il a été constaté que les dossiers sont complets. Les profils ainsi que les formulaires de consentement sont tous dûment remplis. - Observations: Nourrissons : À mon arrivée, les enfants faisaient la sieste. Lors des jeux libres, les nourrissons s'amusaient avec des instruments de musique et regardaient des livres avec l'éducatrice. - Préscolaire 2-5-ans: Lors de la visite, les enfants ont fait une sieste, participé à des jeux libres et pris leur collation. Pendant les jeux libres, les enfants ont réalisé des constructions avec des blocs, fait des dessins et des casse-têtes. L'éducateur a également raconté une histoire aux enfants. Les éducateurs sont engagés dans les jeux des enfants. Ils discutent avec eux et se mettent à leur niveau. L'accueil du parent a aussi été observé. Les éducateurs chantent des chansons et comptines avec les enfants. - Discussions avec le directeur concernant la politique 902.

original signé par
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 29 octobre 2026

Date

original signé par

Le 29 octobre 2026

Diallo Imourana

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"